

1. IDENTIFICATION

Identifiant du produit	Conduits et raccords pour installations hors-sol	
Code de produit	Séries 10, 12, 20 et 22	
Autres modes d'identification	Aucun	
Usage recommandé et restrictions d'utilisation	Système de conduits pour installations électriques ou de télécommunications hors-sol. Non recommandé pour tout autre usage que celui indiqué sur la fiche technique du produit ou sur son étiquette.	
Fabricant	FRE COMPOSITES INC. 75, rue Wales Saint-André-d'Argenteuil (Québec) Canada J0V 1X0 Tél. : 450 537-3311 Numéro sans frais : 1 888 849-9909 www.frecomposites.com	FRE COMPOSITES USA INC. 60 Greenhorn Drive Pueblo, CO USA 81004 Tél. : 719 565-3311
Numéro de téléphone d'urgence	1 888 849-9909	

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

Sommaire	Ce produit n'est pas réglementé en vertu de la Loi sur les produits dangereux du Canada, du Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (ou SIMDUT 2015), ni de la norme OSHA 29CFR Part 1910.1200 (HazCom 2012).
	SIMDUT 2015/SGH/OSHA HCS 2012
	Non réglementé en vertu du SIMDUT 2015 P103 : Lire l'étiquette avant l'utilisation Non réglementé en vertu de la norme OSHA HCS 2012/du SGH

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Appellation courante	CAS	Pourcentage pondéral
Verre, oxyde, produits chimiques	65997-17-3	60 % à 80 %
Résine époxy polymérisée	Polymère époxy	15 % à 40 %
Phénol, isopropylate, phosphate (3:1)	68937-41-7	1 % à 5 %
Noir de carbone	1333-86-4	0,1 % à 1 %

Remarque : Il n'y a pas de numéro CAS pour la résine époxy polymérisée. Cet ingrédient ne représente pas de danger physique et n'est pas nocif.

4. PREMIERS SOINS

Inhalation	Aucune mesure de premiers soins n'est requise.
Contact avec la peau	Aucune mesure de premiers soins n'est requise.
Contact avec les yeux	Aucu Rincer à grande eau au moins 15 minutes. Retirer les lentilles cornéennes si elles s'enlèvent facilement. Écarter les paupières pour bien rincer les yeux. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin. n
Ingestion	Sans objet pour ce produit.
Autre	Aucune information supplémentaire.
Symptômes	Aucun risque critique pour la santé.
Indications à l'intention du médecin	Aucune information supplémentaire.

5. LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Mode d'extinction	Aucune mesure de premiers soins n'est requise.
Risques particuliers liés au produit chimique	Aucun risque connu.
Équipement de protection spécial	Les pompiers doivent porter un appareil de protection respiratoire autonome avec masque complet.
Mesures de protection spéciales pour les pompiers	Aucune rapportée.

6. MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence	Aucune mesure de premiers soins n'est requise.
Précautions environnementales	Aucun risque connu.
Méthodes et matériaux utilisés pour la rétention et le nettoyage	Ramasser mécaniquement et réutiliser en autant que le produit ne soit pas contaminé.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manutention sécuritaire	Porter des lunettes protectrices, des gants et autres vêtements de protection adaptés aux tâches à accomplir et aux risques qui y sont associés.
Conditions de stockage sécuritaire, y compris les incompatibilités	Stocker à l'abri de la lumière directe du soleil.
Température de stockage	15 °C à 25 °C (59 °F à 77 °F)

Le présent document est la propriété de FRE Composites inc. (« FRE Composites »). Il ne peut être utilisé, reproduit, copié ou transmis à un tiers sans autorisation écrite à cet effet.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Danger immédiat pour la vie ou la santé		Noir de carbone : 1750 mg/m ³ .			
Verre, oxyde, produits chimiques	TWA (8 h)	Fraction inhalable	5 mg/m ³	1 f/cc	ACGIH
		Poussières totales	5 mg/m ³	3 f/cc	NIOSH RSST
Noir de carbone	TWA au plafond (8 h)	Poussières totales	10 mg/m ³		OSHA
			3,5 mg/m ³		ACGIH, BC, ON
			3 mg/m ³		RSST
			3,5 mg/m ³		
Mesures de sécurité intégrée appropriées		Assurer une ventilation mécanique suffisante (extraction générale ou locale) afin de maintenir les concentrations de vapeurs, de brouillards, d'aérosols ou de poussières en deçà des limites acceptables d'exposition en milieu de travail.			

Mesures de protection individuelle

Yeux	Aucune mesure de premiers soins n'est requise.
Mains	Aucune mesure de premiers soins n'est requise.
Peau	Aucu Rincer à grande eau au moins 15 minutes. Retirer les lentilles cornéennes si elles s'enlèvent facilement. Écartez les paupières pour bien rincer les yeux. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin. n
Voies respiratoires	Sans objet pour ce produit.
Pieds	Aucune information supplémentaire.

Lunettes de sécurité



Gants en nitrile



Le présent document est la propriété de FRE Composites inc. (« FRE Composites »). Il ne peut être utilisé, reproduit, copié ou transmis à un tiers sans autorisation écrite à cet effet.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Solide	Inflammabilité	Non-inflammable
Couleur	Noir	Limites d'inflammabilité	S. O.
Odeur	Inodore	Point d'éclair	S. O.
Seuil de perception de l'odeur	Non disp.	Température d'autoinflammation	Non disp.
pH	S. O.	Sensibilité aux charges électrostatiques	Non
Point de fusion	Non disp.	Sensibilité aux étincelles ou à la friction	Non
Point de congélation	Non disp.	Concentration de vapeur	Non disp. (air = 1)
Point d'ébullition	Soluble dans l'eau.	Densité relative	1,7 à 1,9 kg/l (eau = 1)
Solubilité	Non disp.	Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disp.
Vitesse d'évaporation	Non disp.	Température de décomposition	Non disp.
Pression de vapeur	Non disp.	Viscosité	Non disp.
Pourcentage de matières volatiles par volume	Non disp.	Masse moléculaire	S. O.

Non disp. : Non disponible S. O. : Sans objet

Ind. : Indéterminé N. É. : Non établi

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucune réaction n'est attendue.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
Risque de réactions dangereuses (y compris les polymérisations)	Aucun risque de polymérisation dangereuse.
Conditions à éviter	Aucune rapportée.
Matériaux incompatibles	Sans objet
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit de décomposition.

Le présent document est la propriété de FRE Composites inc. (« FRE Composites »). Il ne peut être utilisé, reproduit, copié ou transmis à un tiers sans autorisation écrite à cet effet.

11. TOXICOLOGICAL INFORMATION


Mesures de la toxicité	Verre, oxyde, prod. chimiques	ingestion	>2000 mg/kg	rat	LD50						
		peau	>2000 mg/kg	lapin	LD50						
	Phénol, isopropylate, phosphate (3:1)	ingestion	>5000 mg/kg	rat	LD50						
		inhalation	>200 mg/l/1h	rat	LC50						
	Noir de carbone	peau	>10000 mg/kg	lapin	LD50						
ingestion		>15400 mg/kg	rat	LD50							
	peau	>3000 mg/kg	lapin	LD50							
Modes d'exposition probables	Peau, yeux, inhalation, ingestion.										
Effets à retardement, immédiats et chroniques	Contact avec les yeux	Non irritant (OECD TG 405). La friction peut causer l'irritation des yeux.									
	Contact avec la peau	Non irritant (OECD TG 404). Une friction mécanique peut causer l'irritation de la peau.									
	Inhalation	Pas d'effets significatifs ou de risques critiques pour la santé.									
	Ingestion	Il ne s'agit pas d'un mode d'exposition probable.									
	Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Les ingrédients présents dans ce produit à des concentrations égales ou supérieures à 0,1 % n'ont pas d'effet de sensibilisation cutanée ou respiratoire.									
	Classification du CIRC/du NTP	<p align="center">Appellation courante CIRC NTP Verre, oxyde,</p> <table border="0"> <tr> <td>prod. chimiques</td> <td>-</td> <td>R</td> </tr> <tr> <td>Noir de carbone</td> <td>2B</td> <td>-</td> </tr> </table> <p>CIRC : 1- Cancérogène; 2A- Probablement cancérogène; 2B- Possiblement cancérogène. NTP : K- Reconnu comme étant cancérogène; R- Présomption raisonnable de cancérogénicité.</p>				prod. chimiques	-	R	Noir de carbone	2B	-
	prod. chimiques	-	R								
	Noir de carbone	2B	-								
	Cancérogénicité	Ce produit contient des ingrédients cancérogènes lorsqu'il est inhalé sous forme de poussière. Toutefois, l'état physique de ce produit n'est pas propice à la formation de poussière. Par conséquent, il n'y a aucun risque de cancer dans le cadre d'un usage normal du produit car ces ingrédients sont liés à une autre matière (la résine thermodurcissable).									
	Mutagénicité	Les ingrédients présents dans ce produit à des concentrations égales ou supérieures à 0,1 % n'ont pas d'effet mutagène connu.									
Toxicité pour la reproduction	Le phénol, isopropylate, phosphate (3:1) (no CAS 68937-41-7) a des effets néfastes sur la performance de reproduction des rats auxquels il est administré oralement par gavage. Le produit ne présente pas un tel risque car ces ingrédients sont liés à une autre matière (la résine thermodurcissable).										
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique	Aucun organe cible n'est identifié.										
Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée	Aucun organe cible n'est identifié.										
Interactions	Aucune information n'est disponible pour ce produit.										
Autres informations	Les estimations de la toxicité aiguë (ETA) par ingestion ou par contact avec la peau se situent à plus de 2 000 mg/kg. Ces valeurs ne font pas l'objet d'une classification en vertu du SIMDUT 2015 ou de la norme OSHA HCS 2012.										

Le présent document est la propriété de FRE Composites inc. (« FRE Composites »). Il ne peut être utilisé, reproduit, copié ou transmis à un tiers sans autorisation écrite à cet effet.

12. INFORMATION ENVIRONNEMENTALE

Toxicité environnementale	Poissons divers LC50 > 100 mg/l ; 96h
Persistance	Contient un ou plusieurs ingrédients susceptibles d'être persistants dans l'environnement.
Dégradabilité	Aucune information n'est disponible pour ce produit.
Risque de bioaccumulation	Aucune bioaccumulation.
Mobilité dans le sol	Le produit est un mélange dont les ingrédients ont une mobilité dans le sol faible à modérée.
Autres effets néfastes	Ce produit chimique n'appauvrit pas la couche d'ozone.

13. ÉLIMINATION

	<p>IMPORTANT!</p> <p>Évitez les déchets. Utilisez la totalité du matériel. Les résidus peuvent être retraités (recyclés) là où un programme de récupération est en vigueur. Respectez l'ensemble de la réglementation fédérale, d'État ou provinciale, et municipale. Au besoin, consultez le ministère de l'Environnement ou les autorités compétentes.</p>
---	---

14. INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Numéro ONU	S. O.
Désignation officielle de transport de l'ONU	Non réglementé par le groupe TMD (Canada) ou le règlement 49 CFR du Department of Transportation (États-Unis).
Risques environnementaux	Ce matériau ne contient aucun polluant marin.
Précautions spéciales à prendre par l'utilisateur	Aucune information disponible.
TMD - Transport de marchandises dangereuses (Canada)	
Classe(s) de danger(s) pour le transport	Non réglementé
Groupe d'emballage	Non réglementé
Guide des mesures d'urgence 2016	
OMI/code IMDG - Transport maritime international	
Classification	Non réglementé
IATA - Association du Transport Aérien International	
Classification	Non réglementé

Ces classifications relatives au transport vous sont communiquées à titre de service à la clientèle. En tant qu'expéditeur, VOUS demeurez responsable de vous conformer à toutes les lois et à tous les règlements applicables, y compris une classification et un emballage adéquats pour le transport. En outre, s'il existe une exemption pour le transport domestique, il est de la responsabilité de l'expéditeur de déterminer comment celle-ci s'applique.

Le présent document est la propriété de FRE Composites inc. (« FRE Composites »). Il ne peut être utilisé, reproduit, copié ou transmis à un tiers sans autorisation écrite à cet effet.

15. INFORMATION EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION

CANADA

Appellation courante	CAS	LCPE	LI	LES	INRP
Verre, oxyde, prod. chimiques	65997-17-3		✓		
Résine époxy polymérisée	Polymère époxy		✓		
Phénol, isopropylate, phosphate (3:1)	68937-41-7		✓		
Noir de carbone	1333-86-4		✓		

- LCPE : Liste des substances toxiques gérées en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement
- LI : Liste intérieure
- LES : Liste extérieure des substances
- INRP : Inventaire national des rejets de polluants

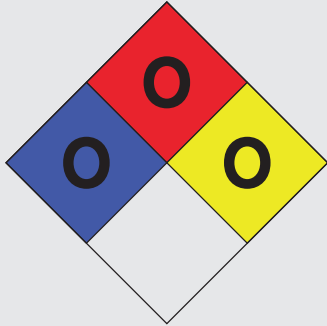
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Appellation courante	CAS	TSCA	CER CLA	EPCRA 313	EPCRA 302/304	CAA 112(b) HON	CAA 112(b) HAP	CAA 112(R)	CWA 311	CWA Prio.
Verre, oxyde, prod. chimiques	65997-17-3	✓								
Résine époxy polymérisée	Polymère époxy	✓								
Phénol, isopropylate, phosphate (3:1)	68937-41-7	✓								
Noir de carbone	1333-86-4	✓								

- TSCA : Toxic Substance Control Act
- CERCLA : Liste des substances dangereuses selon le Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act
- EPCRA 313 : Emergency Planning and Community Right-to-Know Act, Section 313 Toxic Chemicals
- EPCRA 302/304 : Emergency Planning and Community Right-to-Know Act, Section 302/304 Extremely Hazardous Substances
- CAA 112(b) HON : Clean Air Act - Hazardous Organic National Emission Standard for Hazardous Air Pollutant
- CAA 112(b) HAP : Clean Air Act - Hazardous Air Pollutants - Liste des substances polluantes
- CAA 112(r) : Clean Air Act - Produits chimiques réglementés pour la prévention des rejets accidentels
- CWA 311 : Clean Water Act - Liste des substances dangereuses
- CWA Priority : Clean Water Act - Liste prioritaire des substances polluantes

Le présent document est la propriété de FRE Composites inc. (« FRE Composites »). Il ne peut être utilisé, reproduit, copié ou transmis à un tiers sans autorisation écrite à cet effet.

CALIFORNIA PROPOSITION 65

Appellation courante	CAS	Cancer	Toxicité pour la reproduction et le développement				
Noir de carbone	1333-86-4	✓					
Autres réglementations	<p>State of California EPA (OEHHA) : Le noir de carbone (particules non liées en suspension dans l'air, de taille inhalable) est considéré comme une substance cancérigène (par le biais de l'inhalation), en vertu de la California Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act (California proposition 65). Ce produit ne présente pas un tel risque puisque le pourcentage qu'il représente dans la composition du mélange est minime et qu'il est entièrement lié à une autre matière (la résine thermodurcissable).</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;"> <p>HMvIS</p> <table border="1"> <tr><td><input type="radio"/> Health</td></tr> <tr><td><input type="radio"/> Flamability</td></tr> <tr><td><input type="radio"/> Reactivity</td></tr> <tr><td><input type="radio"/> Protective Equipment</td></tr> </table> </div> <div style="text-align: center;"> <p>NFPA</p>  </div> </div>			<input type="radio"/> Health	<input type="radio"/> Flamability	<input type="radio"/> Reactivity	<input type="radio"/> Protective Equipment
<input type="radio"/> Health							
<input type="radio"/> Flamability							
<input type="radio"/> Reactivity							
<input type="radio"/> Protective Equipment							

16. AUTRES INFORMATIONS

Date (AAAA-MM-JJ)	FRE COMPOSITES INC. 2022-00-00				
Version	01				
Autres informations	<p>RÉFÉRENCES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Haz-Map, Information on Hazardous Chemicals and Occupational Diseases, http://hazmap.nlm.nih.gov/index.php - Service du répertoire toxicologique de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), http://www.reptox.csst.qc.ca <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists</p> <p>AIHA : American Industrial Hygiene Association</p> <p>HMS : Hazardous Materials Identification System</p> <p>NFPA : National Fire Protection Association</p> <p>OSHA : Occupational Safety and Health Administration (USA)</p> <p>NIOSH : National Institute for Occupational Safety and Health</p> <p>NTP : National Toxicology Program</p> </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>RSST : Règlement sur la santé et la sécurité du travail (Québec)</p> <p>SGH : Système général harmonisé</p> <p>CIRC : Centre international de recherche sur le cancer</p> <p>DIVS : Danger immédiat pour la vie ou la santé</p> <p>STEL : Limite d'exposition pour des expositions de courte durée (15 min)</p> <p>TWA : Moyenne pondérée dans le temps</p> <p>SIMDUT : Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail</p> </td> </tr> </table> <p>NTP : National Toxicology Program</p> <p>Au meilleur de notre connaissance, les informations contenues dans le présent document sont exactes. Toutefois, ni Preventis System, ni aucune de ses filiales, n'assume quelque responsabilité que ce soit eu égard à l'exactitude ou à l'exhaustivité de l'information contenue aux présentes. La détermination finale de l'adéquation de tout matériau relève de la seule et unique responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisés avec précaution. Bien que certains risques soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir que ceux-ci soient les seuls existants.</p>			<p>ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists</p> <p>AIHA : American Industrial Hygiene Association</p> <p>HMS : Hazardous Materials Identification System</p> <p>NFPA : National Fire Protection Association</p> <p>OSHA : Occupational Safety and Health Administration (USA)</p> <p>NIOSH : National Institute for Occupational Safety and Health</p> <p>NTP : National Toxicology Program</p>	<p>RSST : Règlement sur la santé et la sécurité du travail (Québec)</p> <p>SGH : Système général harmonisé</p> <p>CIRC : Centre international de recherche sur le cancer</p> <p>DIVS : Danger immédiat pour la vie ou la santé</p> <p>STEL : Limite d'exposition pour des expositions de courte durée (15 min)</p> <p>TWA : Moyenne pondérée dans le temps</p> <p>SIMDUT : Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail</p>
<p>ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists</p> <p>AIHA : American Industrial Hygiene Association</p> <p>HMS : Hazardous Materials Identification System</p> <p>NFPA : National Fire Protection Association</p> <p>OSHA : Occupational Safety and Health Administration (USA)</p> <p>NIOSH : National Institute for Occupational Safety and Health</p> <p>NTP : National Toxicology Program</p>	<p>RSST : Règlement sur la santé et la sécurité du travail (Québec)</p> <p>SGH : Système général harmonisé</p> <p>CIRC : Centre international de recherche sur le cancer</p> <p>DIVS : Danger immédiat pour la vie ou la santé</p> <p>STEL : Limite d'exposition pour des expositions de courte durée (15 min)</p> <p>TWA : Moyenne pondérée dans le temps</p> <p>SIMDUT : Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail</p>				

Le présent document est la propriété de FRE Composites inc. (« FRE Composites »). Il ne peut être utilisé, reproduit, copié ou transmis à un tiers sans autorisation écrite à cet effet.